



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE**  
**DU MERCREDI 28 MARS 2012**

L'an deux mil douze, le 28 mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Ville de VÉLIZY-VILLACOUBLAY, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël LOISON, Maire de Vélizy-Villacoublay, Conseiller Général des Yvelines.

**Présents :**

Monsieur Joël LOISON, Monsieur Didier BLANCHARD, Madame Jeannine THIRIET, Madame Ghislaine DREVON, Monsieur Gilbert AMIOT, Monsieur Richard GUÉNICHE, Madame Monique LOISON, Monsieur Jacques HARLAUT, Madame Chantal MARINA, Madame Nathalie LORIEN, Monsieur Jean-Charles ORSINI, Madame Monique STUTZMANN, Madame Michèle MENEZ, Monsieur Gilles GEMBLE, Monsieur Bruno MELLET, Monsieur Alain MIGNOTTE, Madame Palmira POUWEROL, Madame Catherine BOUCHER, Monsieur Bruno DREVON (présent à partir du point 7), Monsieur Jean-Marc SIRY, Madame Sophie EUVERTE, Monsieur Marouen TOUIBI, Madame Sylvie LAINÉ, Monsieur Allain GARCIA, Monsieur Christian SANSONNET, Madame Annie COUPAS, Monsieur Michel DANIEL.

**Ont donné procuration :**

Monsieur Pascal THÉVENOT à Monsieur Marouen TOUIBI  
Monsieur Daniel CIRET à Monsieur Bruno MELLET  
Monsieur Jean-Paul ÉLÉDO à Madame Nathalie LORIEN  
Madame Magali LAMIR à Monsieur Joël LOISON  
Monsieur Daniel ZYTNICKI à Madame Annie COUPAS  
Madame Janine ROGER à Monsieur Michel DANIEL

**Absents non Représentés :**

Monsieur Bruno DREVON (absent jusqu'au point 6)  
Madame Véronique MICHAUT  
Madame Irène DUSSAUSOY

**Secrétaire de Séance :**

Monsieur Jean-Marc SIRY

**- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 Décembre 2011.**

**ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

**Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

---

**- Compte rendu des actes administratifs pris par le Maire dans le cadre des délégations données par le Conseil municipal.**

**ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

**1. ADHÉSION DE LA COMMUNE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SEINE OUEST**

Le Conseil municipal :

- demande l'adhésion de la commune de Vélizy-Villacoublay à la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013,
- précise que l'adhésion entraîne :
  - dans les conditions fixées à l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert de compétences entrant dans le champ des compétences de GPSO,
  - dans les conditions fixées à l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert des biens, équipements, et services publics de la commune et nécessaires à l'exercice des compétences transférées, ainsi que le transfert de l'ensemble des droits et obligations qui leur sont rattachés à la date du transfert,
  - dans les conditions fixées à l'article L5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert du service ou de la partie du service communal chargée de sa mise en œuvre
- précise que les modalités concrètes de ces transferts feront l'objet de délibérations ultérieures prises après concertation avec les intéressés.
- autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires afin de faire aboutir cette demande d'adhésion à GPSO.

## **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **2. DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter les subventions auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance à hauteur de 50 % du coût total du projet pour :

- le poste de coordonnatrice du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, sur la base d'un coût estimatif de 20 474,93 €.
- la création de trois fiches de citoyenneté et de prévention, sur la base du coût estimatif de 3 265,08 €.
- le poste animateur de proximité à l'espace jeunesse : missions à temps partiel, sur la base du coût estimatif de 5 400 €.
- l'opération gymnases ouverts pendant les vacances scolaires, sur la base du coût estimatif de 8 561,40 €.
- le soutien au projet de création d'un groupe de paroles parents, sur la base du coût estimatif de 2 170,62

## **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

### 3. DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (D.D.T.)

Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter les subventions auprès de la Direction Départementale des Territoires à hauteur 40% du coût total du projet pour :

- l'organisation d'une formation au brevet de sécurité routière (B.S.R.) pour les jeunes Véliziens à partir de 14 ans, à hauteur de 40 % du projet sur la base du coût estimatif de 1 100 €.
- l'organisation d'une action de prévention en direction des élevés des classes de cm2 de la ville : le permis vélo, à hauteur de 40 % du projet sur la base du coût estimatif de 2 058,00 €.

#### ADOPTE À L'UNANIMITÉ

**Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUWEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

### 4. BILAN DES MARCHÉS PUBLICS PASSÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2011

Le Conseil municipal prend acte du bilan des marchés publics passés au cours de l'année 2011, publié sur le site Internet de la Ville.

### 5. MARCHÉ RELATIF A L'INFOGÉRANCE DU SUPPORT ET DE LA GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA VILLE – APPEL D'OFFRES OUVERT

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le marché avec la société PROSERVIA sise 1 rue Augustin Fresnel 44470 Carquefou choisie par la Commission d'Appel d'Offres selon les prix suivants :

Pour la tranche ferme :

Phase	Type de prix	Prix H.T.	Durée
Phase préparatoire <sup>(1)</sup>	Forfaitaire	5 338,00 €	2 semaines
Phase de transition <sup>(2)</sup>	Forfaitaire mensuel	20 610,00 €	4 mois
Phase de service régulier <sup>(3)</sup>	Forfaitaire mensuel	16 444,00 €	Jusqu'à l'affermissement de la tranche conditionnelle le cas échéant

Pour la tranche conditionnelle :

Phase	Type de prix	Prix H.T.
Phase de service régulier avec mutualisation du support téléphonique	Forfaitaire mensuel	13 650,00 €

Le montant estimatif annuel est de 163 800 € H.T..

Décide que, les prestations exceptionnelles seront engagées par bons de commande. Aucun montant minimum ni maximum de prestations par période d'exécution n'est fixé.

### **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

**Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

### **6. MARCHÉ RELATIF A L'ORGANISATION DE CLASSES D'ENVIRONNEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013**

Le Conseil municipal autorise le Maire à :

- lancer un marché en procédure adaptée conformément à l'article 30 du Code des Marchés Publics
- signer les marchés pour les lots indiqués avec les entreprises ayant proposé les offres économiquement les plus avantageuses choisies par la Commission d'Appel d'Offres.
- relancer une procédure en procédure adaptée selon l'article 30 du Code des Marchés Publics pour le ou les lots qui seraient déclarés infructueux par la Commission d'Appel d'Offres.

### **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

**Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## 7. INDEMNITÉ DE CONSEIL AU TRÉSORIER MUNICIPAL

Le Conseil municipal :

- demande le concours du trésorier municipal pour assurer les prestations de conseil,
- décide que cette indemnité sera calculée sur les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Norbert DEMANT,
- accorde cette indemnité de conseil au taux maximal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012,
- dit que les crédits seront prélevés à l'article 6225 fonction 020.

### ADOPTE À L'UNANIMITÉ

**Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## 8. MODALITÉS DE RECOUVREMENT DE LA CONTRIBUTION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES YVELINES

Le Conseil municipal autorise le renouvellement annuel par reconduction expresse de la convention relative aux modalités de recouvrement de la contribution des communes et EPCI au service départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines, comme suit :

- la cotisation sera révisée annuellement selon les modalités fixée par la délibération du SDIS n° 11-4-84 du 5 octobre 2011
- le règlement de la contribution sera trimestriel

### ADOPTE À L'UNANIMITÉ

**Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## 9. TAUX D'IMPOSITION 2012

Le Conseil municipal fixe les taux d'imposition 2012 comme suit :

Taxes	Taux
• taxe d'habitation :	15,60 %
• foncier bâti :	11,42 %
• foncier non bâti :	23,98 %
• cotisation foncière des entreprises :	14,29 %

### ADOpte À L'UNANIMITÉ

**Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUWEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## 10. TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES -ANNÉE 2012

Le Conseil municipal fixe le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 5,82 % pour l'année 2012.

### ADOpte À L'UNANIMITÉ

**Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUWEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **11. ABANDON PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE (S.I.A.V.B.) DE LA PART SYNDICALE DE LA PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT À L'ÉGOUT (P.R.E.) AU PROFIT DES COMMUNES MEMBRES**

Le Conseil municipal :

- accepte l'abandon, au profit de la collectivité, des 40 % du produit de la participation pour raccordement à l'égout (P.R.E.) jusqu'alors versés au S.I.A.V.B. pour les branchements sur les réseaux communaux ;
- prend acte du souhait du S.I.A.V.B. de voir affecter les nouvelles recettes ainsi générées entre 2012 et 2015, prioritairement aux opérations de mise en conformité du réseau séparatif.

### **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

#### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **12. RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE LA HALTE-JEUX DU MAIL ET TRANSFORMATION EN MULTI-ACCUEIL**

Le Conseil municipal :

- approuve le réaménagement intérieur de la halte-jeux du Mail et sa transformation en multi-accueil du Mail ;
- dénomme l'équipement « multi-accueil du Mail » ;
- autorise le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment les demandes de subvention et d'agrément.

### **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

#### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.



### 13. ADHÉSION A L'ASSOCIATION FRANÇAISE DU CONSEIL DES COMMUNES ET RÉGIONS D'EUROPE (AFCCRE)

Le Conseil municipal :

- décide d'adhérer à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse,
- autorise le Maire à signer le bulletin d'adhésion correspondant ainsi que tous documents relatifs à la bonne mise en œuvre de cette action.

#### ADOPTE À L'UNANIMITÉ

**Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,  
M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),  
Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

### 14. CRÉATION D'UN TARIF « ATELIERS » À L'ESPACE JEUNESSE

Le Conseil municipal :

- décide de créer un tarif « ateliers » pour les activités de l'espace jeunesse,
- fixe les tarifs pour les ateliers dont la durée est inférieure à une demi-journée comme suit :

Tranche	Ateliers
T1	0,50 €
T2	1,00 €
T3	1,85 €
T4	2,35 €
T5	2,75 €
T6	3,00 €
Extérieur	5,00 €

- délègue au Maire le pouvoir de réviser ces tarifs par décision annuelle en application de la délibération du Conseil municipal du 2 avril 2008,
- décide que la revalorisation sera calculée sur l'évolution de l'indice INSEE de la consommation.

## **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUWEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **15. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA PISCINE**

Le Conseil municipal décide :

- d'abaisser l'âge minimum requis pour accéder aux bassins à 10 ans révolus,
- de modifier le règlement intérieur de la piscine municipale en conséquence.

## **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUWEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **16. ENSEIGNEMENT DE LA NATATION SCOLAIRE – MODIFICATION DES TARIFS**

Le Conseil municipal fixe le tarif horaire de la prestation d'enseignement de la natation scolaire comme suit :

- tarif horaire au m<sup>2</sup> de la mise à disposition des bassins avec surveillants fixé annuellement par décision du Maire (0.51€ pour l'année 2012),
- tarif horaire correspondant au coût moyen de mise à disposition du personnel enseignant : 24 € brut de l'heure.

## **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **17. CIMETIÈRE COMMUNAL – APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le Conseil municipal :

- approuve le projet de règlement du cimetière annexé à la présente délibération,
- prend acte que le Maire édictera l'arrêté correspondant.

## **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **18. DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE DÉPLACEMENTS DE LA RÉGION DE VERSAILLES (SMBDRV)**

Le Conseil municipal :

- émet un avis favorable à la dissolution du Syndicat Mixte du Bassin de Déplacements de la Région de Versailles,
- approuve la participation de la Ville de Vélizy-Villacoublay au comité de pilotage dénommé « suivi de la mise en œuvre du PLD »,

## **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **19. GESTION DE LA FUTURE GARE ROUTIÈRE – ADOPTION DU PRINCIPE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS**

Le Conseil municipal :

- décide le principe d'une Délégation de Service Public pour la gestion de la gare routière.
- autorise le Maire à engager une procédure de mise en concurrence et de dévolution du contrat de Délégation de Service Public pour la gestion de la gare routière.
- désigne comme membres de la Commission d'Ouverture des Plis (COP) pour la Délégation de Service Public de la gestion de la gare routière les membres ainsi qu'il suit :

Délégués titulaires :

- Monsieur Richard Guéniche (32 voix)
- Monsieur Jacques Harlaut (32 voix)
- Madame Monique Loison (32 voix)
- Monsieur Pascal Thévenot (25 voix)
- Monsieur Allain Garcia (27 voix)

Délégués suppléants :

- Monsieur Daniel Ciret (30 voix)
- Madame Palmira Pומרol (30 voix)
- Madame Catherine Boucher (25 voix)
- Monsieur Gilbert Amiot (30 voix)
- Monsieur Christian Sansonnet (20 voix)

## **20. NUMÉRO UNIQUE ET RÉFORME DE LA DEMANDE DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL**

Le Conseil municipal :

- décide de devenir service enregistreur de toute demande de logement locatif social et de délivrer au demandeur un Numéro Unique Régional ;
- décide d'utiliser pour ce faire le nouveau système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social ;
- approuve la convention à passer avec le Préfet de Région concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national ;
- autorise le Maire à signer ladite convention.

## **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUWEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **21. VENTE DE DEUX PARCELLES À LA SOCIÉTÉ EIFFAGE IMMOBILIER ÎLE-DE-FRANCE**

Le Conseil municipal :

- autorise la vente des parcelles cadastrées AE 440 et AE 441, représentant une surface totale de 1598 m<sup>2</sup>, à la société Eiffage Immobilier Île-de-France pour un montant de 600 000 €,
- autorise le Maire ou son représentant à signer tout acte permettant cette vente.

## **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUWEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **22. CHARTE QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SONORE DE L'AÉRODROME DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY – POSITION DE PRINCIPE DE LA COMMUNE.**

Le Conseil municipal demande :

- que les dispositions du décret n° 2010-1226 du 20 octobre 2010 portant limitation du trafic des hélicoptères dans les zones à forte densité de population puissent s'appliquer dans toute la mesure du possible aux activités militaires ;

- que le respect des trajectoires et des altitudes des hélicoptères soit strictement encadré, vérifié et si besoin est, sanctionné ;
- que le plafond de survol de la ville soit aligné sur celui d'Issy les Moulineaux ;
- qu'il soit rendu compte régulièrement au sein du comité de suivi de cette activité par type de formations ;
- que le contrôle aérien de la base s'exerce tous les jours de l'année.

### **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

#### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

### **23. AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE SPORT DU CASERNEMENT DE CRS RUE SADI LECOINTE – RÉGULARISATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 24 MAI 2006.**

Le Conseil municipal :

- décide d'exécuter la décision de la Cour Administrative d'Appel de Versailles, et substitue la présente délibération à la délibération n°2008-50 du 24 mai 2006 ;
- approuve le montant du marché avec le groupement d'entreprises Serpev-Prunevieille-Even pour la réalisation du terrain de football pour un montant de 811 346,65 € T.T.C,

### **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

#### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **24. MARCHÉ D'ENTRETIEN ET DE GROSSES RÉPARATIONS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX – LOT N°10 – RÉSILIATION POUR FAUTE**

Le Conseil municipal :

- décide de résilier pour faute le marché 1633 – Lot n°10, dont l'entreprise LAMOS est titulaire
- charge le Maire de mettre en œuvre la procédure nécessaire au règlement définitif de ce marché,

### **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

#### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

## **25. STATUTS DU SIGEIF – MODIFICATION**

Le conseil municipal émet un avis favorable à la modification des statuts du SIGEIF portant sur l'adresse de son siège social telle qu'elle a été approuvée à l'unanimité par le comité syndical le 6 février 2012.

### **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

#### **Pour :**

M. Joël LOISON, M. Didier BLANCHARD, Mme Jeannine THIRIET, M. Pascal THÉVENOT (pouvoir à M. Marouen TOUIBI), Mme Ghislaine DREVON, M. Gilbert AMIOT, M. Richard GUÉNICHE, Mme Monique LOISON, M. Jacques HARLAUT, Mme Chantal MARINA, Mme Nathalie LORIEN, M. Daniel CIRET (pouvoir à M. Bruno MELLET), M. Jean-Charles ORSINI, Mme Monique STUTZMANN, Mme Michèle MENEZ, M. Gilles GEMBLE, M. Bruno MELLET, M. Alain MIGNOTTE, Mme Palmira POUMEROL, Mme Catherine BOUCHER, M. Jean-Paul ÉLÉDO (pouvoir à Mme Natahlie LORIEN), M. Bruno DREVON, M. Jean-Marc SIRY, Mme Sophie EUVERTE, Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Joël LOISON), M. Marouen TOUIBI, Madame sylvie LAINÉ,

M. Allain GARCIA, M. Christian SANSONNET, Mme Annie COUPAS, M. Daniel ZYTNICKI (pouvoir à Mme COUPAS),

Mme Janine ROGER (pouvoir à M. Michel DANIEL), M. Michel DANIEL.

**26. SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE (SIAVB) - RAPPORTS ANNUELS 2010 SUR L'ACTIVITÉ ET LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal prend acte des rapports annuels 2010 sur l'activité et le prix et la qualité du service public d'assainissement du Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB).

**27. RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ONDE - SAISON 2010/2011**

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité de l'Onde relatif à la saison 2010/2011.

**28. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CCAS POUR L'ANNEE 2011**

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité du C.C.A.S. pour l'année 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 heures 35.

  
Joël LOISON  
Maire  
Conseiller Général des Yvelines

Le présent compte rendu est affiché le **05 AVR. 2012**